

Fimm

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Fournisseurs](#) / [Levage Manutention](#)

« Faire son métier le mieux possible »

Fimm, entreprise implantée dans l'Yonne qui conçoit et fabrique des solutions de manutention, intensifie son engagement dans le développement durable. Cette implication structure aujourd'hui sa stratégie qui s'inscrit pleinement dans sa mission d'industriel responsable. La démarche d'éco-conception lui permet notamment de repenser ses produits en tenant compte de leur impact environnemental tout au long de leur cycle de vie, tout en répondant pleinement aux besoins de ses clients, distributeurs et utilisateurs finaux.

Qu'est-ce
qui pousse
la PME
familiale
Fimm,
spécialisée
dans la
conception
et la
fabrication
d'équipement
à faire évoluer



La dynamique de sa dirigeante qui a su relever le défi de la reprise d'entreprise, suite au décès de son père, ainsi que la mobilisation de l'ensemble des équipes n'y sont évidemment pas étrangères. Cependant, visiblement, cet état d'esprit est ancré depuis toujours dans l'ADN de l'entreprise, étroitement lié à sa raison d'être d'industriel. «Chez Fimm, nous avons toujours été sensibilisés au fait de faire notre métier le mieux possible » explique Julia Cattin, à la tête depuis une dizaine d'années de cette société, implantée à Joigny, dans l'Yonne.

Créée en 1956, l'entreprise bourguignonne a effectivement toujours porté haut la qualité de ses produits pour offrir des solutions de manutention ergonomiques, sécurisées et performantes pour les professionnels (diables, chariots, servantes, escabeaux...), une préoccupation que l'on retrouve aussi en écho chez Manuvit, autre filiale du groupe, situé à la Ferté Macé en Normandie, spécialisée dans les gerbeurs, les tables élévatrices, la manutention des fûts, etc. «Le métier de Fimm, c'est la transformation de tubes, celui de Manuvit, celle de la tôle » résume la dirigeante. L'ensemble du groupe réalise un chiffre d'affaires de 17 millions d'euros. «Tous nos choix de développement sont guidés par des principes forts, avec lesquels on ne transige pas même si ces choix ne sont pas toujours économiquement les plus évidents. La fabrication française en est un bon exemple. Notre développement ne doit ni se faire au détriment de nos collaborateurs, ni de la société, ni de l'environnement, bien au contraire. Aujourd'hui, nous considérons que l'entreprise doit aller dans le sens d'une contribution sociétale positive. »

Des engagements forts

Depuis 1999, Fimm s'engage dans une démarche environnementale proactive, avec une installation de peinture « zéro rejet » et le tri sélectif de ses déchets (acier, bois, plastiques et cartons). En 2020, pendant la crise sanitaire, suivie de la pénurie d'acier, sa capacité à recycler ses chutes de tubes lui a donné l'opportunité de mesurer concrètement les bienfaits de cette démarche. En tant qu'industriel, la réduction de ses consommations d'énergie est également une priorité, en témoigne la mise en place récente d'un projet de récupération de chaleur fatale des fours de sa machine à peindre, en sus de solutions plus classiques comme le passage à des lumières led, la mise en place de détecteurs de mouvement, le nettoyage régulier des ponts de lumière.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à l'humain, ce qui se traduit par la mise en place d'une organisation de travail sur quatre jours dans ses ateliers, l'emploi de travailleurs en situation de handicap ou encore une attention particulière à l'ergonomie des postes de travail (tapis anti fatigue, bouchons moulés, mise à hauteur...). «L'aménagement des postes constitue une source d'inspiration pour le bureau d'études qui peut tester en situation réelle dans nos ateliers la robustesse, l'efficacité et l'ergonomie de nos produits. » Bien entendu, le choix de produire dans l'Hexagone est le fil rouge de toutes les exigences qui animent l'entreprise. «Faire le choix de la fabrication française est un choix économique engagé ».

Un sentiment d'urgence

Loin d'une déclaration de pure intention et, au contraire, bien consciente du rôle décisif que les entreprises ont à jouer face aux enjeux environnementaux actuels, Fimm a mis en place une démarche d'éco-conception qui l'a conduit à bousculer ses process de production, ses habitudes de travail et même ses produits, de façon à toujours plus réduire son empreinte carbone.

En collaboration avec le Cetim et l'Ademe, le bureau d'études de la société jovinienne a été formé en 2020 à la norme Européenne Éco-conception EN16524, ce qui a généré la mise en place d'une procédure permettant l'évaluation de toute nouvelle conception. Désormais, il effectue, pour tout développement produit, une analyse de la valeur. «Quand c'est possible, nous intégrons à notre logique de développement l'optimisation de nos matières premières, la réduction de l'impact sur les transports et la...

Veuillez vous identifier pour consulter la totalité de l'article.

[Vous avez perdu votre n° d'abonné. N'hésitez pas à nous contacter.](#)

Valider

Vous n'avez pas de n° d'abonné ?

Abonnez-vous pour bénéficier de nos revues et l'accès à l'intégralité des articles !

[S'abonner à la
revue](#)